

## Management des équipes

**DURÉE** : 2 Jours / 14 heures

**COÛT PAR PERSONNE INTER**: 350,00 €/jour - minimum 3 personnes

**COÛT GROUPE INTRA** Nous consulter

**DATES** : A définir

**LIEU ET ADRESSE** : A définir

**NOM ET QUALITÉ DU FORMATEUR** : Voir convention

**MODALITES ET DELAIS D'ACCES** →15 jours après:

- Avoir complété un bulletin d'inscription,
- avoir eu un entretien téléphonique avec notre intervenant,
- avoir validé les dates,
- avoir retourné la convention signée, et tout autre document nécessaire pour votre inscription.

**Nous consulter pour toute question relative à une situation de handicap.**

**OBJECTIFS** : A l'issue de la formation le participant devra être capable de :

- Acquérir les principes généraux de la communication.
- Comprendre la spécificité des équipes de travail et de leur nécessité de collaboration.
- Evaluer et mettre en place un style de management le plus adapté.
- Acquérir des techniques de concertation et d'animation

**PROGRAMME** :

- **MODULE N°1** : Les principes de base de la communication
  - ➔ Les lois fondamentales qui régissent les communications.
  - ➔ Les comportements nuisibles à la conduite des hommes.
  
- **MODULE N°2** : Le travail d'équipe
  - ➔ Particularité de ses équipes de travail :
    - Enjeux des différents membres de l'équipe.
    - Les fonctions et les rôles de chacun.
    - Les différentes motivations et les différentes organisations des équipes.
  
- **MODULE N°3** : Les conditions de l'efficacité de l'encadrement
  - ➔ La notion d'encadrement :
    - Le rôle de l'encadrement dans l'intégration quotidienne des missions.
    - Reconnaissance et acceptation de sa position de cadre.
    - Reconnaissance de sa position de responsable vis à vis des cadres des autres services.
    - Reconnaissance des attentes de ses collaborateurs.

- ➔ Les fonctions d'un responsable :
  - Prévoir : fixer des objectifs.
  - Assurer l'interface entre direction et collaborateurs.
  - Transmettre des directives et contrôler.
  - Assurer la progression vers le but à atteindre.
  - Animer, et dynamiser ses collaborateurs.
  - Former ses collaborateurs.
  - Informer ses collaborateurs et sa direction.
  - Promouvoir et représenter ses équipes.
  - Mener l'entretien individuel.
  
- ➔ Les styles d'animation et leur efficacité :
  - Autorité et pouvoir.
  - Inventaire des styles et analyse des effets sur les collaborateurs et sur les résultats.
  - Mise en place du style de management le plus adapté.
  
- **MODULE N°4 : Le management par délégation**
- ➔ La description de poste : outil fondamental
  - Ses enjeux et ses finalités.
  - Le mode de réalisation des descriptions de poste.
  - Le schéma général de la description de poste.
  - Les référentiels métiers
  
- ➔ Les conditions de la délégation
  - Le choix du délégataire.
  - Les missions déléguables.
  - Être responsable en tant que délégataire.
  - Les moyens de contrôle de la délégation.
  - Le plan de délégation et ses conditions de négociation

**PUBLIC CIBLE :**

TOUT PUBLIC

**PRÉ REQUIS :**

Niveau 2 - Ouvrier qualifié expérimenté Qualification de type CQPIH ou diplôme de niveau 3 et/ou 5 ans d'expérience professionnelle ou équivalente dans le secteur visé.

**MODALITÉS TECHNIQUES, PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT :**

1. Modalités pédagogiques : Chaque module est abordé grâce à des méthodes pédagogiques actives. Les échanges entre les stagiaires sont encouragés afin que chacun « alimente » la formation de sa propre expérience.
2. Le rôle du formateur : Notre formateur s'appuie sur une présentation POWER POINT pour assurer l'apport théorique de la formation.

3. Les matériels utilisés : Diaporama, documents techniques
4. Les documents remis aux participants : Support Pédagogique numérisé et des documents annexes.
5. Nature des travaux demandés aux participants : Etude de cas.

#### **MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES :**

Les modalités d'évaluation des connaissances individuelles pendant la formation et à l'issue de la formation :

Evaluation sommative : L'intervenant sous la forme de questionnement vérifiera l'acquisition théorique et technologique des éléments techniques, professionnels présentés durant la formation. Cette action permet au formateur de constater le niveau des connaissances acquises par le groupe, les stagiaires.

#### **MODALITÉ D'ÉVALUATION DE L'APPRÉCIATION DES PARTICIPANTS :**

La fiche d'évaluation par nos services.